

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU PAYS D'HURIEL**

**6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL**

**Réunion du 26 janvier 2026**

L'an deux mil vingt-six, le vingt six janvier à dix-huit heures, à la salle des fêtes de Treignat, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Jean-Elie CHABROL.

Date de convocation : 19 janvier 2026

Délégués en exercice : 28

Délégués présents : 25

Étaient présents : Mesdames et Messieurs COULANJON J., N. DESSALLES, DUBREUIL A., MANGERET C., CHEMINET JL, LECLERC C., CHARRET T., AGUILLAUME V., ABRANOWITCH S., PENAUD JP., BOUTET S., CHABROL JE., DEFFONTIS S., BOURICAT G., NAQUET C., GRIDAINE P., VERMEZ N., COFFIN D., NOWAK P., ROUYAT H., ROLIN S., LAMY R., JACQUOT C., PETIT E., PALLIOT JM

Délégués excusés : DOUSSET B., AVELINE P. (pouvoir à S. ABRANOWITCH), ANTONIOTTI L.,

**Service Environnement – Validation de l'achat d'une tondeuse à coupe frontale**

Le Président rappelle que, dans le cadre de l'entretien des espaces communautaires, le Service Environnement a procédé à une analyse comparative entre plusieurs modèles de tondeuses à coupe frontale, afin d'identifier l'équipement le plus adapté aux contraintes rencontrées sur le territoire. Il est indiqué que cette analyse a porté notamment sur l'aptitude des matériels à intervenir sur des terrains présentant des talus, des zones humides et des configurations complexes, ainsi que sur les conditions de sécurité et d'ergonomie pour les agents.

À l'issue de cette analyse comparative, la Commission Environnement a validé le choix de la tondeuse à coupe frontale Husqvarna R 316TX AWD, jugée plus adaptée aux besoins du service malgré un coût légèrement supérieur. Le coût d'acquisition de ce matériel s'élève à 8 499 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ de valider l'acquisition de la tondeuse à coupe frontale Husqvarna R 316TX AWD pour le service Environnement ;
- ✓ d'autoriser le Président à procéder à l'achat de ce matériel et à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision.

Pour copie conforme,  
Huriel, le 29 janvier 2026  
Le Président,  
Jean-Elie CHABROL

